**39ème session de l’Examen périodique universel - Recommandations pour la Tanzanie.**

Merci Madame la Présidente,

La France salue la présentation du rapport national de la Tanzanie et encourage les autorités de Tanzanie à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

2- Abolir la peine de mort et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international sur les droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

3- Poursuivre les efforts déjà engagés pour mieux lutter contre les violences et discriminations affectant les femmes sur l’ensemble du territoire ;

4- Renforcer la lutte contre les mariages précoces ;

5- Protéger et promouvoir les libertés fondamentales, dont la liberté de la presse, et garantir la possibilité pour les organisations de la société civile de conduire leurs activités sans risque de représailles.

6- Renforcer la lutte contre toutes les formes de discriminations, dont celles fondées sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre.

Je vous remercie